|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 20 décembre 2019 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 220**Manifestations du TSB/RS | - Aux administrations des États Membres de l'Union;- Aux Membres du Secteur de l'UIT-T;- Aux Associés de l'UIT-T;- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| **Contact:** | **Reinhard Scholl** |
| **Tél.:** | +41 22 730 5860 |
| **Fax:** | +41 22 730 5853 |
| **E-mail:** | tsbfgml5g@itu.int | **Copie**:- Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T;- À la Directrice du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau des radiocommunications |
| **Objet:** | **Atelier sur le thème "Apprentissage automatique dans les réseaux de communication" (18 mars 2020) et réunion du Groupe spécialisé ML5G de l'UIT-T (19-20 mars 2020), Beijing (Chine)** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'aimable invitation du China Mobile Research Institute, le [Groupe spécialisé sur l'apprentissage automatique pour les réseaux futurs, y compris les réseaux 5G (FG-ML5G)](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/ml5g/Pages/default.aspx) tiendra sa huitième réunion les 19 et 20 mars 2020 au China Mobile Innovation Building, 32 Xuanwumen West Street, Xicheng District, Beijing, Chine. Cette réunion sera précédée d'un atelier sur le thème "**Apprentissage automatique dans les réseaux de communication**", qui aura lieu le 18 mars 2020 au même endroit.

2 L'atelier s'ouvrira à 9 h 30 le 18 mars 2020, tandis que la réunion du Groupe spécialisé débutera à 9 h 30 le 19 mars 2020. La réunion et l'atelier auront lieu en anglais seulement.

3 La participation est ouverte aux États Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales. La participation à l'atelier est gratuite mais aucune bourse ne sera accordée.

4 Des informations relatives à l'atelier, et notamment le projet de programme, seront disponibles sur le site web de la manifestation à l'adresse: <https://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/20200318/Pages/default.aspx>.

5 Des équipements de réseau local sans fil sont à la disposition des délégués.

6 Vous trouverez des informations utiles concernant notamment l'hébergement, les transports et les visas sur la page web du [Groupe spécialisé](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/ml5g/Pages/default.aspx) et de la manifestation (<https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/ml5g>).

7 Afin de permettre au secrétariat de l'UIT de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de la réunion du Groupe spécialisé et de l'atelier, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du [formulaire en ligne](https://www.itu.int/net4/CRM/xreg/web/Registration.aspx?Event=C-00007300) dès que possible, et **au plus tard le 9 mars 2020**. **Veuillez noter que l'inscription préalable des participants se fait exclusivement *en ligne*.**

8 Lors de l'élaboration des contributions à la réunion, les participants sont priés de tenir compte de la structure du Groupe spécialisé ML5G qui a été approuvée et des résultats attendus, disponibles à l'adresse: <https://extranet.itu.int/sites/itu-t/focusgroups/ML5G/SitePages/Home.aspx>.

Les participants doivent soumettre leurs contributions en version électronique à l'UIT (à l'adresse: tsbfgml5g@itu.int) en utilisant le modèle de document de base. Afin de permettre aux participants de se préparer en vue de cette réunion, la date limite proposée pour la soumission des contributions à cette réunion est le **8 mars 2020**. Veuillez noter qu'il s'agira d'une réunion sans document papier.

9 Pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Chine sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa devrait être demandé au moins quatre (4) semaines avant la date du début de l'atelier ou de la réunion** et obtenu auprès de la représentation de la Chine (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Pour demander un visa, veuillez vous conformer aux instructions figurant sur la page web du Groupe spécialisé et soumettre votre demande de visa au plus tard le **16 février 2020**.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Chaesub Lee
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications